



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 74173

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'accessibilité réduite des universités aux personnes handicapées. En effet, le nombre d'étudiants handicapés a doublé en dix ans alors que l'accessibilité des universités reste très inégale et les aménagements pédagogiques insuffisants. Les universités les mieux adaptées étant souvent les universités qui accueillent le moins d'étudiants handicapés, il lui demande quelles mesures il entend mettre en place afin d'améliorer l'accueil des étudiants handicapés.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74173

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1484